

SEANCE ORDINAIRE DU 31/07/2018

L'an 2018, le 31 juillet, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BONDENET Marie Odile, maire d'ACCOLANS.

Présents : Madame SAUTEBIN Joëlle et Messieurs SAINTVOIRIN Guy, ZELEK Jean Louis, ZELEK Patrick, HOUG Sébastien.

Absents excusés : Madame CORAL Marie Noëlle procuration donnée à Monsieur ZELEK Jean Louis.
Madame ROGES Maeva procuration donnée à Monsieur ZELEK Patrick.
Monsieur GUILLET Jonathan procuration donnée à Madame SAUTEBIN Joëlle.
Monsieur JACOB Jean Marie.

Absent : Monsieur BLANDIN Gilles

Article 1 : Election du secrétaire de séance :

A 20 h30, Madame Le Maire a déclaré la séance ouverte.
Mr ZELEK Patrick se propose au secrétariat de mairie. Il est élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Article 2 : Approbation du PV du dernier conseil :

Madame BONDENET Marie Odile demande au conseil si des remarques ou changements doivent être apportés au PV du vendredi 22 juin 2018. Sans interrogation particulière, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents ce procès verbal.

Article 3 : convention pour les enfants d'ACCOLANS scolarisés à l'Isle Sur Le Doubs:

Madame BONDENET Marie Odile a reçu la convention pour l'accueil des enfants d'ACCOLANS dans les écoles maternelles et primaires à l'Isle Sur Le Doubs.

Pour l'année 2017-2018 le coût est de 1 680 euros pour la scolarité de deux enfants à l'école Perdrizet V et de 1040 euros pour la scolarité de deux enfants à l'école primaire Clavel B.

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité des présents.

Article 4 : Travaux d'égagement des chemins et du cimetière:

Madame Le Maire a reçu deux devis pour les travaux d'égagement des tous les chemins sur la commune d'ACCOLANS et de l'enlèvement des thuyas et de l'égagement autour du cimetière.

Après discussion, la SARL JL B Forêts de GRAMMONT est retenue à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal pour une somme totale de 1973,29 euros.

Article 5 : achat tondeuse :

Madame BONDENET Marie Odile a demandé des devis pour l'achat d'une tondeuse et la reprise de l'ancienne tondeuse.

Après discussion, la Motoculture Technivert Comtois de l'Isle Sur Le Doubs a été retenue. La tondeuse la mieux adaptée pour la commune est une tondeuse débroussailleuse 3 roues coûte 1 000 euros TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents cet achat.

Article 6: Questions et informations diverses :

- Fosse septique salle de convivialité : La société BILLIOTTE et un de leur technicien viendront le mercredi 1 août 2018 constater les dysfonctionnements de la fosse septique de la salle de convivialité.

Madame Le Maire clôt la séance à 22h10.